

Du 31 août au 15 septembre 2019

Sculpture
monumentale
contemporaine

Sculpt'

EN SOLOGNE

DOSSIER DE CANDIDATURE CATÉGORIE 1

SYMPOSIUM - PERFORMANCE SUR BOIS

Dossier à nous retourner au plus tard le 30 septembre 2018
par We Transfer, simultanément à
contact@sculptensologne.com
commissaire@sculptensologne.com



10, route de Romorantin – 41600 Chaumont-sur-Tharonne

www.sculptensologne.com

Sommaire

Introduction.....	2
Cadre du symposium	2
Composition du dossier d'inscription	3
Fiche d'identité artistique	4
Activité artistique.....	5
Descriptif du projet de performance	6
Fiche logistique.....	7
Engagements du performeur.....	8



Introduction

La performance sur bois est l'une des composantes de la Biennale de Sologne

Le Commissaire du Symposium est Stanley Neff : commissaire@sculptensologne.com

Cadre du symposium

- La sculpture monumentale de 1,5 m minimum (horizontal ou vertical) réalisée par les artistes pendant la Biennale de Sologne doit être pérenne afin d'être exposée, en extérieur, dans des espaces publics, obligatoirement durant 2 ans, dans la commune de Chaumont-sur-Tharonne
- La rémunération de l'artiste est fixée de manière globale et forfaitaire à 1 500 €.
- L'association met à disposition une bille de bois par artiste. Les dimensions de la bille de conifère ou autre essence sont de 70 cm à 1 mètre de diamètre et entre 2 et 3 mètres de longueur.
- Le Symposium se déroule du 31 août au 15 septembre 2019. Les horaires de travail sont fixés entre 10 h et 18 h. Trois jours de repos par artiste, entre le lundi et le jeudi, sont prévus sur cette période. Une réunion de coordination sera organisée le 30 août 2019 entre les artistes sélectionnés, le commissaire d'exposition et le comité d'organisation pour établir le calendrier des jours de repos, afin que la performance soit toujours en activité sur la place du village.
- Exposition des œuvres du symposium 2019 à Chaumont sur Tharonne : 15 septembre 2019 au 15 septembre 2021.
- L'artiste est accueilli en résidence : il sera logé et nourri du 30 août au 15 septembre. Il ne sera pas nourri durant les 3 jours de repos pris, pendant la période, entre le lundi et le jeudi.
- La performance se déroule sur la place Blériot à Chaumont-sur-Tharonne. Le prix du Public est attribué à l'issue du symposium : il est remis le 15 septembre 2019 à 15 h.



Composition du dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est composé des documents suivants :

- l'attestation d'assurance responsabilité civile et tout document relatif à la protection de l'artiste,
- l'attestation d'inscription à la Maison des Artistes ou équivalent selon le pays de résidence (ou d'exercice) de l'artiste-auteur,
- l'avis de situation au répertoire SIRENE,
- le dossier de candidature de la catégorie 1, comprenant les fiches suivantes à compléter :
 - la fiche "d'identité artistique",
 - la fiche "Descriptif du projet de Performance",
 - les dessins et esquisses de votre projet avec titre, matériau, dimension et prix de vente,
 - la fiche logistique,

Il doit être adressé par we transfer, simultanément à :

contact@sculptensologne.com et commissaire@sculptesologne.com

avant le 30 septembre 2018 à minuit au plus tard.

Les résultats de la sélection seront communiqués individuellement aux artistes à partir du 30 octobre 2018.

Une fois la candidature sélectionnée par l'association SES et acceptée par l'artiste, elle sera définitivement prise en compte à réception, par courrier simple,

à Sculpt'en Sologne – 10, rue de Romorantin – 41600 Chaumont-sur-Tharonne

Le dossier de candidature sera accompagné:

- de la déclaration d'engagement jointe au règlement général
- d'un chèque d'adhésion de 50 € à l'ordre de Sculpt'en Sologne, somme déductible des impôts selon les règles fiscales en vigueur.



Biennale de Sologne 2019 - Dossier de candidature Symposium

www.biennaledesologne.com

Fiche d'identité artistique

Identité de l'artiste

Nom patronymique : Prénom :

Nom d'artiste :

Adresse postale

- numéro, rue :
- lieu dit :
- code postal :
- ville :
- pays :

Téléphone

- fixe :
- mobile :

Courriel :

Site web :

Numéro d'ordre Maison des Artistes :

Numéro de SIRET :

Autre référence en relation avec votre activité :

Etablissement :

Numéro d'inscription :



Activité artistique

Spécialité(s) artistique(s) :

.....
.....
.....

Date de commencement de votre activité :

.....

Synthèse de votre démarche artistique :

(en 400 à 450 mots (2000 à 2300 caractères) + votre photo portrait aux dimensions idéales de 4,25 x 4,25 cm, colorimétrie : CMJN, résolution 300dpi - Ces éléments sont indispensables, sous cette forme, pour l'élaboration de notre catalogue).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Principales lignes de votre cursus artistique (CV, prix obtenus et salons importants où vous exposez) :

.....
.....
.....
.....
.....



.....

.....

.....

.....

Descriptif du projet de performance

Description du projet et démarche artistique :

illustrez votre descriptif des dessins et esquisses de vos projets. Gardez un double des esquisses pour la présentation au jury le 15 septembre 2019.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Fiche logistique

Besoins puissance électrique :

Nombre de prise(s) électrique(s) :

Liste d'outils emportés :

.....

.....

Dans quelle position souhaitez-vous que l'on installe la bille de bois ?

.....

Modalités d'hébergement

Vous êtes hébergé chez l'habitant en gîte du 30 août au 15 septembre 2019. Les repas sont pris en charge par l'association à partir du vendredi 30 août, sauf les 3 jours de repos pris, chaque semaine entre le lundi et le jeudi.

.....

Si vous êtes accompagné(e), la personne peut loger dans la même chambre que vous mais ses repas ne seront pas pris en charge.

Exposition de vos œuvres

Liste des 3 œuvres petit-format que vous souhaitez exposer à Chaumont sur Tharonne durant la Biennale 2019 (nom, matériau, format, date de création, prix). Merci de joindre par mail un visuel haute-définition de chaque pièce.

Ces pièces seront acheminées par vos soins à Chaumont-sur-Tharonne.

.....

.....

.....



Engagements du performeur

- ✓ Je m'engage à participer au Symposium sur bois de la Biennale de Sologne 2019 et à réaliser sous forme d'œuvre le projet présenté, dans le temps imparti.
- ✓ Je m'engage à informer le Comité d'Organisation de la vente d'œuvre(s) effectuée(s) lors, ou à la suite de la Biennale, et ce jusqu'au 31 décembre 2020. Je m'engage à verser 20% du prix de vente HT de l'œuvre, sous forme de don au profit de l'association Sculpt'en Sologne, en contrepartie de l'organisation de la Biennale et de la promotion de mon œuvre par le biais de l'association.
- ✓ Je m'engage à exposer dans la commune de Chaumont-sur-Tharonne, l'œuvre de la performance réalisée, pour une période de 2 ans.
- ✓ Je m'engage à expliquer aux visiteurs de la Biennale ma démarche artistique et répondre à leurs questions éventuelles.

A :

, le :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».

